

PRONOMS PERSONNELS

1^{ère} personne

égo > èo (eó) > io >

Au Moyen Âge variantes graphiques : jou, ju, jeo, gié

La langue littéraire n'a gardé que *jo* qui s'affaiblit au commencement du XII^e en *je*.

Atone : me > me

Tonique : me > moi

NOS > la forme tonique serait *neus* (att. espagnol : nos + otros) mais c'est la forme atone *nous* qui l'a emporté.

2^{ème} personne

TU > [ty] Forme atone *te*, forme tonique *toi*.

Atone : te > te

Tonique : te > toi

VOS > la forme tonique serait *veus* (att. espagnol : vos + otros) mais c'est la forme atone *vous* qui l'a emporté.

3^{ème} personne

ILLE > **il** mais aussi l'article défini

TROIS CAS :

Nominatif, accusatif et datif (singulier)

DATIF *illi* > *illui* > *lui* (masculin) analogie avec le pronom relatif *cui* / *lui*

illaei (féminin) - transformation du datif. *illae* faite sur le modèle de *illui*.

	Latin classique		
Masculin	<i>illi</i>	<i>illos</i>	<i>illorum</i>
Féminin	<i>illae</i>	<i>illas</i>	<i>illarum</i>

	Latin populaire		
Masculin	<i>illi</i>	<i>illos</i>	<i>illorum</i>
Féminin	<i>illas</i>	<i>illas</i>	<i>illarum</i>

	X ^e		
Masculin	il	les	Lor
Féminin	elles	les	lor

	XV ^e		
Masculin	il	les	Leur
Féminin	ils	les	Leur

Au XV^e « *elles* » est remplacé par ils mais on revient au nominatif spécial du féminin.

Illos : forme tonique devient *els, eux, eus*.

Illos : forma atone, *los* > *les*

Illorum > lor, lour > leur

Illam > la > l'

Illae > illas > ele (écrit elle par étymologie)

Illarum > illorum > lor, lour, leur.

ON < homo, cas sujet du substantif signifiant «homme», développé en position proclitique, et qui, à basse époque, est relevé dans quelques exemples comme sujet indéterminé, emploi aboutissant à sa fonction de pronom indéfini.

SERMENTS DE STRASBOURG (842)	
<p>Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altre- si fazet et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit.</p>	<p>Pour l'amour de Dieu et pour le salut du peuple chrétien et notre salut commun, de ce jour en avant, autant que Dieu m'en donnera le savoir et le pouvoir, je défendrai mon frère Charles, et l'aiderai en toute circonstance, comme on doit selon l'équité défendre son frère, pourvu qu'il en fasse autant à mon égard. Et jamais je ne prendrai avec Lothaire aucun arrangement qui, de ma volonté, puisse être nuisible à mon frère Charles.</p>

EN /Y

EN:

[< lat. *inde*]

« De ce lieu; de tel fait; de qqc., de qqn ». Ces derniers sens sont attestés dès Plaute, mais deviennent fréquents surtout en b. lat. et lat. médiév.

Y:

[< lat. *ibi*] > iv > là

[< lat. *hic*] –ici influence réciproque ???

Du lat. *hic* « ici

X^es. *i*, locatif, désigne le lieu de l'action exprimée par le verbe